

GUIDE DU RALLYE 1

92<sup>e</sup> RALLYE  
AUTOMOBILE  
**MONTE  
CARLO**  
22-28 JAN.

2024



#RallyeMonteCarlo





# L'ENVIRONNEMENT AU COEUR DE NOS ACTIONS

## THE ENVIRONMENT AT THE HEART OF OUR ACTIONS

ADOPTEZ UNE ATTITUDE ÉCO-RESPONSABLE  
ADOPT AN ECO-RESPONSIBLE ATTITUDE



TRIEZ VOS DÉCHETS ET UTILISEZ DES POUBELLES  
RECYCLE YOUR WASTE AND USE GARBAGE BINS



PRIVILEGIEZ LE COVOITURAGE ET LES TRANSPORTS NON POLLUANTS  
FOCUS ON CARPOOLING AND CLEAN TRANSPORTATION



RESPECTEZ LES RIVERAINS ET LEUR ENVIRONNEMENT  
RESPECT THE RESIDENTS AND THEIR ENVIRONMENT



ÉCONOMISEZ L'EAU  
SAVE WATER

## ENSEMBLE ENGAGEONS-NOUS POUR DEMAIN !

TOGETHER LET'S COMMIT FOR THE FUTURE!





# 92<sup>e</sup> RALLYE AUTOMOBILE MONTE-CARLO

22 - 28 JANVIER 2024

Organisé par  
L'AUTOMOBILE CLUB DE MONACO

Sous le Haut Patronage de  
LEURS ALTESSES SERENISSIMES  
LE PRINCE ET LA PRINCESSE DE MONACO

Avec le soutien  
DU GOUVERNEMENT PRINCIER  
DE LA MUNICIPALITE DE MONACO  
DE LA SOCIETE DES BAINS DE MER  
DE LA MUNICIPALITE DE GAP  
DE LA FEDERATION INTERNATIONALE DE L'AUTOMOBILE

EPREUVE COMPTANT POUR LE  
CHAMPIONNAT DU MONDE DES RALLYES DE LA FIA 2024



Ce document n'a pas de pouvoir réglementaire. A titre informatif uniquement



## SOMMAIRE

1. PRESENTATION .....	5
2. COORDONNEES DE L'ORGANISATION .....	6
3. PROGRAMME ET DELAIS A RESPECTER .....	7
4. INFORMATIONS CONCERNANT LES ENGAGEMENTS .....	11
5. PARC D'ASSISTANCE.....	13
6. POSTE RADIO EMETTEUR-RECEPTEUR.....	14
7. CARBURANT / PNEUMATIQUES .....	14
8. IMPORTATION DES VEHICULES ET PIECES DETACHEES.....	14
9. HELICOPTERES .....	14
10. MODALITES D'ACCUEIL .....	15
11. HOTELS.....	15
12. RECONNAISSANCES .....	15
13. VERIFICATIONS TECHNIQUES, PLOMBAGE ET MARQUAGE .....	15
14. MISE AU POINT.....	15
15. PROCEDURE DE DEPART .....	15
16. PROCEDURE D'ARRIVEE.....	15
17. ACTIVITES RELATIONS PUBLIQUES.....	15
18. MEDIAS.....	16
19. SERVICES MEDICAUX ET DE SECURITE .....	17
20. LISTE DES INFORMATIONS ET SERVICES UTILES .....	17



## 1. PRESENTATION

Chers Concurrents,

En raison de travaux importants ne permettant plus de disposer de l'ensemble des surfaces nécessaires pour l'aménagement du parc d'assistance et des différentes infrastructures en Principauté, le Comité d'Organisation de l'Automobile Club de Monaco a opté pour un retour dans le département des Hautes-Alpes, plus précisément à Gap, ville hôte de 2014 à 2021.

Avec 14 cols à franchir tout au long des 17 spéciales réparties sur 5 départements français, le tracé de cette manche inaugurale du Championnat du Monde des Rallyes de la FIA 2024 (WRC) est remonté en latitude - et donc en altitude - pour espérer un parcours encore plus enneigé qu'au cours des précédentes éditions.

En revanche, le départ officiel, l'arrivée de l'épreuve et la cérémonie de remise des prix continueront d'être organisés à Monaco.

Ce Rallye Guide 1 a pour vocation de vous donner les principales informations relatives à notre épreuve, 4 mois avant son coup d'envoi. Même s'il n'a en aucun cas de valeur réglementaire, il vous permettra sans aucun doute de préparer et d'anticiper votre future participation à la 92<sup>e</sup> édition du Rallye Automobile Monte-Carlo.

Bonne lecture à toutes et tous et nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous à partir du 22 novembre pour la publication officielle du règlement particulier de notre épreuve...



Eric BARRABINO  
Commissaire Général





## 2. COORDONNEES DE L'ORGANISATION

### 2.1 Coordonnées permanentes de l'organisation

Automobile Club de Monaco - 23 Boulevard Albert 1<sup>er</sup> - B.P. 464 - MC98012 MONACO Cedex

Tél : +377 93 15 26 00 - Fax : +377 93 25 80 08

E-mail : [rallye@acm.mc](mailto:rallye@acm.mc) - Site Internet : [www.acm.mc](http://www.acm.mc)

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

#### Principaux contacts :

<b>Commissaire Général</b>	M. Eric BARRABINO	+377 93 15 26 00	<a href="mailto:ebarrabino@acm.mc">ebarrabino@acm.mc</a>
<b>Directeur de Course</b>	M. Alain PALLANCA	+377 93 15 26 00	<a href="mailto:apallanca@acm.mc">apallanca@acm.mc</a>
<b>Directeurs de Course Adjoints</b>	M. Christophe ALLGEYER M. Romain PUGLIESE M. Jean-Michel MATAS M. Jacques ROSSI M. Cyril VADA	+377 93 15 26 00	<a href="mailto:rallye@acm.mc">rallye@acm.mc</a>
<b>Secrétaire du Rallye</b>	Mme Marielle KRAEMER	+377 93 15 26 15	<a href="mailto:mkraemer@acm.mc">mkraemer@acm.mc</a>
<b>Chargés des Relations avec les Concurrents</b>	M. Jean-Marc HAIBLE M. Raymond GNUTTI M. Giancarlo RAFFERMI M. Giorgio STIRANO		<a href="mailto:rallye@acm.mc">rallye@acm.mc</a>
<b>Responsable Communication et Médias</b>	M. Richard MICOUD	+377 93 15 26 31 +33 6 07 93 79 51	<a href="mailto:rmicoud@acm.mc">rmicoud@acm.mc</a>
<b>Médecin Chef</b>	Dr Benoit PAULMIER	+ 377 93 15 26 73	<a href="mailto:medical@acm.mc">medical@acm.mc</a>
<b>Responsable Sécurité</b>	M. Jean-Luc VIEILLEVILLE	+377 93 15 26 44 +33 6 07 93 79 48	<a href="mailto:jlvieilleville@acm.mc">jlvieilleville@acm.mc</a>
<b>Responsable Sécurité Adjoint</b>	M. Eric PANNIER	+377 93 15 20 23 +33 6 43 91 93 28	<a href="mailto:e pannier@acm.mc">e pannier@acm.mc</a>
<b>Secrétaire Médical</b>	Mlle Ana-Rita RIBEIRO	+377 93 15 26 73	<a href="mailto:medical@acm.mc">medical@acm.mc</a>
<b>Responsable Logistique</b>	M. Romain PUGLIESE	+377 93 15 26 19 +33 6 80 86 50 11	<a href="mailto:rpugliese@acm.mc">rpugliese@acm.mc</a>
<b>Responsable du Parc d'Assistance</b>	M. Christophe GORY	+33 7 87 00 94 42	<a href="mailto:parcrallye@gmail.com">parcrallye@gmail.com</a>
<b>Responsable Environnement</b>	Mme Caline DEALEXANDRIS	+377 93 15 26 49	<a href="mailto:cdealexandris@acm.mc">cdealexandris@acm.mc</a>



## 2.2 Coordonnées du QG du rallye et horaires d'ouverture (Voir Règlement Particulier)

## 2.3 Coordonnées Centres Média

Centre Média Gap  Centre Omnisport COSEC Avenue de Traunstein 05000 GAP	Centre Média Monaco  TBA
---	--------------------------------

Responsable Communication et Médias  
M. Richard MICOUD  
Tél : +377 93 15 26 31  
Mob : +33 6 07 93 79 51

Déléguée Médias FIA  
Mme Vera DUSSAUSAYE  
Tél : +41 22 544 45 48  
Mob : +41 78 978 96 99

## 3. PROGRAMME ET DELAIS A RESPECTER

### 3.1 Programme avant la semaine du rallye

Mercredi 22 novembre 2023
Publication du Règlement Particulier - Ouverture des engagements
Vendredi 22 décembre 2023
Publication du Guide du Rallye 2, du Road Book et des cartes - Clôture des engagements
Lundi 18 décembre
Date limite de commande des pneumatiques et du carburant
Lundi 8 janvier 2024
Publication de la liste des engagés
Date limite pour l'inscription des voitures ouvrees

### 3.2 Programme durant la semaine du rallye



Jeudi 18 Janvier 2024		
14h00 - 20h00	Ouverture du parc d'assistance aux constructeurs	GAP - Centre Omnisport COSEC
Samedi 20 Janvier 2024		
08h00 - 20h00	Ouverture du parc d'assistance à tous les concurrents	GAP - Centre Omnisport COSEC
Dimanche 21 Janvier 2024		
15h00 - 22h00	Distribution du matériel de reconnaissance et des codes d'accès individuels à l'application RS Lite de suivi des voitures	GAP - Centre Omnisport COSEC
	Vérifications administratives, distribution du matériel aux concurrents (autocollants, plaques)	
Lundi 22 Janvier 2024		
08h00 - 20h00	Ouverture de la Permanence du Rallye	GAP - Centre Omnisport COSEC
08h00 - 19h00	Reconnaisances	Annexe II
14h00 - 20h00	Ouverture des Centres d'Accréditation et Média	GAP - Media Centre
19h00 - 21h00	Distribution du système de suivi de sécurité des voitures de rallye	GAP - Camion SAS
Mardi 23 Janvier 2024		
07h00 - 20h00	Ouverture de la Permanence du Rallye	GAP - Centre Omnisport COSEC
07h00 - 22h00	Vérifications techniques pour les P1 non-engagés par un constructeur, P2, P3, P4, RGT et non-prioritaires (sur convocation)	GAP - Lycée Technique CFA
08h00 - 19h00	Reconnaisances	Annexe II
08h00 - 20h00	Ouverture des Centres d'Accréditation et Média	GAP - Media Centre
Mercredi 24 Janvier 2024		
08h00 - 20h00	Ouverture de la Permanence du Rallye	GAP - Centre Omnisport COSEC
08h00 - 12h00	Vérifications techniques pour les constructeurs (un horaire détaillé sera communiqué)	GAP - Parc d'Assistance
08h00 - 14h00	Reconnaisances	Annexe II





08h00	Publication de la liste de départ du Shakedown (premier passage)	Tableau d’Affichage Officiel Virtuel
08h00 - 20h00	Ouverture des Centres d’Accréditation et Média	GAP - Media Centre
14h00 - 20h00	Ouverture de la Permanence du Rallye	MONACO - Automobile Club de Monaco
TBA	Formation Extraction	GAP - TBA
16h01 - 18h00	Shakedown : 1er tour pour les Pilotes P1 et autres pilotes désignés, puis shakedown pour les pilotes P1, P2 et P3	GAP - Route de la Garde
18h00 - 20h00	Shakedown Pour tous les pilotes	GAP - Route de la Garde
TBA	Réunion des équipages des voitures de sécurité ACM	TBA
TBA	Briefing des directeurs d’écuries (uniquement sur invitation)	TBA
TBA	Briefing sécurité obligatoire pour tous les pilotes et copilotes	TBA
<b>Jeudi 25 Janvier 2024</b>		
08h00 - jusqu’au dernier journaliste	Ouverture du Centre Média	GAP - Media Centre
13h00	Publication de la liste de départ de la Section 1	Tableau d’Affichage Officiel Virtuel
14h00 - 24h00	Ouverture de la Permanence du Rallye	MONACO - Automobile Club de Monaco
14h00 - 02h30	Ouverture de la Permanence du Rallye	GAP - Centre Omnisport COSEC
08h00 - 21h00	Ouverture du Centre d’Accréditation	GAP - Media Centre
TBA	Conférence de presse FIA d’avant rallye	TBA
TBA	Séance d’autographes des équipages	TBA
TBA	Photo officielle des voitures WRC	TBA
TBA	Photo officielle des pilotes WRC	TBA
16h52	Départ du Jour 1 « MONACO - GAP »	MONACO - Place du Casino
23h45 Approximativement	Rencontre avec les équipages (Top 3)	GAP - TBA



Vendredi 26 Janvier 2024		
02h30	Publication de la liste de départ de la Section 2	Tableau d’Affichage Officiel Virtuel
06h00 - 20h00	Ouverture de la Permanence du Rallye	MONACO - Automobile Club de Monaco
06h00 - 23h00	Ouverture de la Permanence du Rallye	GAP - Centre Omnisport COSEC
07h30 - jusqu’au dernier journaliste	Ouverture du Centre Média	GAP - Media Centre
08h00	Départ Jour 2 « GAP - GAP »	GAP - Centre Omnisport COSEC
19h45 Approximativement	Rencontre avec les équipages (Top 3)	GAP - TBA
22h30	Publication de la liste de départ de la Section 4	Tableau d’Affichage Officiel Virtuel
Samedi 27 Janvier 2024		
05h30 - 19h00	Ouverture de la Permanence du Rallye	MONACO - Automobile Club de Monaco
05h30 - 22h00	Ouverture de la Permanence du Rallye	GAP - Centre Omnisport COSEC
06h30 - jusqu’au dernier journaliste	Ouverture du Centre Média	GAP - Media Centre
06h54	Départ Jour 3 « GAP - GAP »	GAP - Centre Omnisport COSEC
19h15 Approximativement	Rencontre avec les équipages (Top 3)	GAP - Parc d’Assistance
21h30	Publication de la liste de départ de la Section 6	Tableau d’Affichage Officiel Virtuel
Dimanche 28 Janvier 2023		
04h00 - 15h00	Ouverture de la Permanence du Rallye	MONACO - Automobile Club de Monaco
04h00 - 09h00	Ouverture de la Permanence du Rallye	GAP - Centre Omnisport COSEC
06h00 - jusqu’au dernier journaliste	Ouverture des Centres Média	GAP & MONACO - Media Centre
06h03	Départ Jour 4 « GAP - MONACO »	GAP - Centre Omnisport COSEC
16h15	Cérémonie de remise des prix	MONACO - Place du Casino



17h00	Vérifications techniques finales	MONACO - Service du Contrôle Technique
TBA	Conférence de presse FIA d'après rallye	TBA
19h00	Publication du classement provisoire	Tableau d’Affichage Officiel Virtuel
20h30	Dîner de gala	MONACO - Sporting Monte-Carlo

## 4. INFORMATIONS CONCERNANT LES ENGAGEMENTS

### 4.1 Titres pour lesquels le rallye compte

Championnat du Monde des Rallyes de la FIA pour Pilotes et Copilotes  
Championnat du Monde des Rallyes de la FIA pour Constructeurs  
Championnat du Monde des Rallyes de la FIA pour Equipes  
Championnat WRC2 de la FIA pour Pilotes et Copilotes  
Championnat WRC2 Challenger de la FIA pour Pilotes et Copilotes  
Championnat WRC2 de la FIA pour Equipes  
Coupe des Masters WRC de la FIA pour Pilotes et Copilotes  
Championnat WRC3 de la FIA pour Pilotes et Copilotes

### 4.2 Procédure d'engagement

Tout pilote RGT ou non-prioritaire désirant participer au « 92<sup>e</sup> Rallye Automobile Monte-Carlo 2024 » doit remplir le formulaire d'engagement en ligne disponible sur le site internet de l'ACM et procéder au paiement en ligne **avant le vendredi 22 décembre 2023 - 24h00**.

Les constructeurs engagés au Championnat du Monde des Rallyes, ainsi que les participants au WRC2 et WRC3, doivent retourner le formulaire d'engagement standard FIA disponible sur le site internet de la FIA.

Par l'envoi du formulaire électronique, le concurrent s'engage à respecter la réglementation de l'épreuve, ainsi que les prescriptions de l'Art. 22.5 du RS CMR FIA 2024. Les concurrents signeront le formulaire d'engagement lors des vérifications administratives.

Si un concurrent ne peut pas s'engager sur internet, il doit contacter le secrétariat du rallye avant la date de clôture des engagements pour plus d'informations.

### 4.3 Nombre d'engagements acceptés et catégories

Le nombre maximum d'engagés est fixé à 75, répartis-en 4 groupes de priorité : priorité 1 (P1), priorité 2 (P2), priorité 3 (P3), et non-prioritaires (NP).

Le classement « Promotion » est réservé aux pilotes non-prioritaires engagés sous le nom du pilote (pilote = concurrent).





#### 4.4 Packs engagement

(Voir Règlement Particulier et Guide du Rallye 2)

#### 4.5 Matériel supplémentaire

(Voir Règlement Particulier et Guide du Rallye 2)

#### 4.6 Voitures admissibles

(Voir Règlement Particulier et Guide du Rallye 2)

#### 4.7 Droits d'engagement

CONSTRUCTEURS ENGAGES AU CHAMPIONNAT DU MONDE DES RALLYES DE LA FIA	Suivant accord avec la FIA
CONCURRENTS ENGAGES DANS UN CHAMPIONNAT ANNEXE	Suivant accord avec la FIA
AUTRES CONCURRENTS	<u>Avec la publicité facultative de l'organisation</u> - Concurrents non-membres de l'équipage = <b>8 000 €</b> - Concurrents membres de l'équipage = <b>4 000 €</b>  <u>Sans la publicité facultative de l'organisation</u> - Concurrents non-membres de l'équipage = <b>10 000 €</b> - Concurrents membres de l'équipage = <b>6 000 €</b>
RECONNAISSANCES UNIQUEMENT	..... <b>1 500 €</b>

#### 4.8 Mode de paiement

Les droits d'engagement peuvent être réglés soit par carte de crédit ou par virement bancaire :



Relevé d'Identité Bancaire / IBAN

Titulaire du compte : Automobile Club Monaco

Banque	Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
12098	04125	10839904204	67
<b>Agence de domiciliation : MONACO CENTRE</b>			
<b>IBAN : MC5812098041251083990420467</b>			
<b>Code BIC (Bank Identifier Code) : SDBMMCM2</b>			
<b>Routing BIC : NORDFRPP</b>			

Les frais de virement sont à la charge de l'expéditeur.



Le justificatif de règlement doit être envoyé au secrétariat du rallye avant la date de clôture des engagements (**vendredi 22 décembre 2023**).

#### *4.9 Remboursement*

Les droits d'engagement seront intégralement remboursés :

- aux candidats dont l'engagement serait refusé,
- dans le cas où le rallye n'aurait pas lieu.

**Dans tous les autres cas, les droits d'engagement ne seront pas remboursés.**

## **5. PARC D'ASSISTANCE**

### *5.1 Parc d'assistance*

Le parc d'assistance sera situé à Gap

Adresse : Centre Omnisport COSEC - Avenue de Traunstein - 05000 GAP

Accessibilité :

- Pour les constructeurs à partir du **jeudi 18 janvier 2024 - 14h00**
- Pour tous les concurrents à partir du **samedi 20 janvier 2024 - 08h00**

Surface : asphalte

Une zone de lavage des voitures sera disponible à l'entrée du parc d'assistance.

### *5.2 Services disponibles au parc d'assistance*

Pour les constructeurs :

- Branchement d'eau
- WC

Pour tous les concurrents :

- Eclairage général
- Electricité
- Conteneurs poubelles et ramassage des déchets
- Récupération des huiles usagées
- Gardiennage général
- WC publics

### **Services supplémentaires optionnels :**

**Lignes téléphoniques - ADSL - WIFI :**

**ORANGE EVENTS SOLUTIONS**

Lignes temporaires nationales/internationales

Tél : +33 1 44 35 75 03 - Fax : +33 1 55 56 10 02

E-mail : [oes@orange.com](mailto:oes@orange.com)



### Location de cabines sanitaires mobiles :

WC LOC GAP

Tél : +33 4 84 91 12 22

E-mail : [alpes@wcloc.fr](mailto:alpes@wcloc.fr)

### Location de matériels divers

GAP MATERIELS

Tél : +33 4 92 51 25 54

E-mail : [direction@gapmateriel.fr](mailto:direction@gapmateriel.fr)

### *5.3 Règles et critères environnementaux dans le parc d'assistance*

#### 5.3.1 Critères environnementaux

(Voir Guide du Rallye 2)

#### 5.3.2 Règles

(Voir Guide du Rallye 2)

## 6. POSTE RADIO EMETTEUR-RECEPTEUR

### *6.1 Procédure de demande*

L'usage sur les territoires Monégasque et Français d'appareils de transmission radio est soumis à l'autorisation d'usage temporaire de fréquences.

Veuillez compléter et retourner le(s) formulaire(s) (**Annexes 1 et 2**) aux autorités concernées.

## 7. CARBURANT / PNEUMATIQUES

(Voir Règlement Particulier)

## 8. IMPORTATION DES VEHICULES ET PIECES DETACHEES

Les véhicules provenant de l'Union Européenne n'ont pas besoin de document spécifique pour passer la douane. Seuls les Concurrents extra-communautaires devront montrer un carnet ATA (qu'ils peuvent se procurer à la Chambre de Commerce de leur pays d'origine), au service des douanes de leur point d'entrée dans l'Union Européenne.

Les véhicules venant de l'Union Européenne mais transitant par la Suisse (non-membre de l'UE) doivent contacter : Oberzolldirektion, Monbijoustrasse 40, CH-3003 Berne (Suisse)

Tél : +41 (0)31 322.6511 - Fax : +41 (0)31.322.7812 - Site : <http://www.ezv.admin.ch/>

## 9. HELICOPTERES

En vertu des articles L363-1 à L363-3 du code de l'environnement modifiés par la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 article 63, interdisant en zone de montagne (+800m d'altitude) l'atterrissage d'aéronefs à des fins commerciales, seuls les hélicoptères destinés à la sécurité et à la télévision seront admis sur l'évènement.





## 10. MODALITES D'ACCUEIL

L'accès aux Epreuves Spéciales ainsi qu'au parc d'assistance du Rallye Automobile Monte-Carlo est libre et gratuit pour les spectateurs.

### 10.1 Sociétés chargées de l'accueil des VIP

L'Automobile Club de Monaco a accredité deux prestataires chargés d'organiser les opérations VIP sur la manifestation « 92<sup>e</sup> Rallye Automobile Monte-Carlo » :

SOCIETE	CONTACT	TEL	E-MAIL
ALL SPORTS MANAGEMENT	T. ISNARD	+377 97 98 49 72	<a href="mailto:t.isnard@allsportsmanagement.mc">t.isnard@allsportsmanagement.mc</a>
EUROPEAN SPORT COMMUNICATION	B. OCCELLI	+352 445 890	<a href="mailto:b.occelli@european-sport.net">b.occelli@european-sport.net</a>

Toute société autre que celles susnommées, souhaitant organiser des opérations VIP sur l'épreuve, devront se déclarer, présenter leur programme et s'équiper des « Packs Rallye » auprès de l'Automobile Club de Monaco (e-mail : [rallye@acm.mc](mailto:rallye@acm.mc)).

## 11. HOTELS

<https://www.gap-tallard-vallees.fr/>

<https://www.monte-carlo.mc/fr/hotels/>

## 12. RECONNAISSANCES

(Voir Règlement Particulier)

## 13. VERIFICATIONS TECHNIQUES, PLOMBAGE ET MARQUAGE

(Voir Règlement Particulier)

## 14. MISE AU POINT

(Voir Règlement Particulier)

## 15. PROCEDURE DE DEPART

(Voir Règlement Particulier)

## 16. PROCEDURE D'ARRIVEE

(Voir Règlement Particulier)

## 17. ACTIVITES RELATIONS PUBLIQUES

(Voir Guide du Rallye 2)



## 18. MEDIAS

### 18.1 Contacts

Président de la Commission Média ..... M. Michel DOTTA  
Responsable Communication et Médias ..... M. Richard MICOUD  
Tél : +377 93 15 26 31 - Port. : +336 07 93 79 51 - E-mail : [rmicoud@acm.mc](mailto:rmicoud@acm.mc)  
Déléguée Médias FIA ..... Mlle Vera DUSSAUSAYE  
Tél : +41 22 544 45 48 - Port. : +41 78 978 96 99 - E-mail : [vdussausaye@fia.com](mailto:vdussausaye@fia.com)

### 18.2 Procédures d'accréditation

#### 18.2.1 Principes

1. Un maximum de trois représentants (journalistes et/ou photographes) par publication pourra être accrédité pour le 92<sup>e</sup> Rallye Automobile Monte-Carlo.

Un seul journaliste par site internet pourra être accrédité. Aucune chasuble photographe, TV ou Radio ne sera attribuée aux sites internet.

2. Les agences doivent répondre aux mêmes critères que les publications. Les bureaux centraux ou locaux des principales agences internationales seront accrédités par la FIA.
3. Pour être accrédité, un Média doit disposer d'une diffusion qui réponde aux critères de qualité et de quantité de la FIA.
4. Les agences publicitaires, les agences de relations publiques, de marketing, etc., ne pourront en aucun cas être accréditées en tant que Média, et l'Organisateur ne pourra pas délivrer d'accréditation aux représentants (attachés de presse ou autres) des sponsors, fournisseurs, constructeurs, pilotes, etc.
5. Un Média détenteur d'un laissez-passer permanent de la FIA souhaitant demander une accréditation pour des journalistes et/ou photographes supplémentaires devra formuler sa demande directement sur le site de la FIA.

#### 18.2.2 Procédures

1. Les Médias étrangers doivent effectuer leur demande d'accréditation à la FIA avant le **jeudi 11 janvier 2024**. Le formulaire d'accréditation internationale est disponible sur le site internet de la FIA :

[https://www.fia.com/media-center/media\\_accreditation/World%20Rally%20Championship](https://www.fia.com/media-center/media_accreditation/World%20Rally%20Championship)

2. Les Médias monégasques doivent adresser leur demande d'accréditation sur le site internet de l'Automobile Club de Monaco [www.acm.mc](http://www.acm.mc) avant le **jeudi 4 janvier 2024**.



3. Les photographes de presse sous contrat avec des publications ou des agences devront fournir un dossier justifiant la publication d'un minimum de 15 photos de l'édition précédente (2023).
4. Le dossier d'accréditation doit inclure :
  - Le formulaire d'accréditation rempli ;
  - Une demande d'accréditation officielle sur papier en-tête du média ou agence signée par le rédacteur en chef ou l'éditeur ;
  - Un exemplaire original de la publication et des renseignements sur cette dernière (diffusion, lectorat, périodicité...) uniquement pour les primo-demandeurs ;
  - Des exemplaires d'articles publiés couvrant le Championnat du Monde des Rallyes de la FIA 2023 et si possible également ceux qui traitent du Rallye Automobile Monte-Carlo ;
  - Une photocopie de la carte de presse du représentant qui couvrira le Rallye Automobile Monte-Carlo 2024 ;
  - Des informations sur la couverture prévue pour le Rallye Automobile Monte-Carlo 2024, avec des précisions sur les dates de parution ou diffusion.
5. Les documents envoyés en retard et/ou incomplets ne seront pas pris en considération.

#### *18.3 Accréditation télévisions, radios et médias digitaux*

Les demandes concernant les radios, télévisions, sites internet ou autres Médias électroniques devront être adressées à : [accreditation@wrc.com](mailto:accreditation@wrc.com)

#### *18.4 Accréditation photographes commerciaux*

Les photographes ne réunissant pas les critères ci-dessus (promotion et/ou photographes commerciaux) devront transmettre leur demande à : [accreditation@wrc.com](mailto:accreditation@wrc.com)

#### *18.5 Centres médias et d'accréditation*

(Voir Règlement particulier et Guide du Rallye 2)

#### *18.6 Conférences de presse FIA*

(Voir Règlement particulier et Guide du Rallye 2)

#### *18.7 Coordonnées médias des équipes*

(Voir Guide du Rallye 2)

#### *18.8 Couverture médiatique*

(Voir Guide du Rallye 2)

## **19. SERVICES MEDICAUX ET DE SECURITE**

(Voir Guide du Rallye 2)

## **20. LISTE DES INFORMATIONS ET SERVICES UTILES**

(Voir Guide du Rallye 2)





## CALENDRIER 2024 DES ÉPREUVES

- 22-28 janvier  
**92<sup>e</sup> RALLYE MONTE-CARLO**
- 31 janvier-7 février  
**26<sup>e</sup> RALLYE MONTE-CARLO HISTORIQUE**
- 27 avril  
**7<sup>e</sup> MONACO E-PRIX**
- 10-12 mai  
**14<sup>e</sup> GRAND PRIX DE MONACO HISTORIQUE**
- 23-26 mai  
**81<sup>e</sup> FORMULA 1 GRAND PRIX DE MONACO**
- 16-20 octobre  
**8<sup>e</sup> E-RALLYE MONTE-CARLO**  
**24<sup>e</sup> RALLYE MONTE-CARLO ZENN**

*Le Club*

RESTAURANT - BAR PRIVÉ

Réservé aux Membres

Tél. +377 93 30 32 27

### SERVICE INTER-MEMBRES

Conférences  
Soirées à thème et sorties  
Revue officielle de l'ACM  
Licences de compétition  
Avantages adhérents

23, Boulevard Albert 1<sup>er</sup> - 98000 MONACO  
T. +377 93 15 26 00 - F. +377 93 25 80 08 - [www.acm.mc](http://www.acm.mc)

 @automobileclubmonaco



LA BOUTIQUE  
OFFICIELLE

46 rue Grimaldi - MONACO  
T. +377 97 70 45 35  
laboutique@acm.mc  
[www.boutiqueacm.com](http://www.boutiqueacm.com)

